



**Compte-rendu**  
**CONSEIL D'ECOLE du Mardi 08 novembre 2005.**

Parents élus : Mmes Boucly, Dumesnil, Fraix, Grapin, Langlois, Marie-Louise, Martins, Simon  
Mrs Goudier, Goulu, Poulet.

Mairie: Mr Bachmann.

Enseignants: Mmes Abiven, Dachet, Hamaide, Kucoyanis, Le Doussal, Merle, Michalak, Morel, Taurisson,  
Tujague, Mrs Renard, Tondu et Védie.

D.D.E.N: Mme Cacho.

Séance ouverte à 19 h 00.

**1- Règlement du conseil d'école.**

Distribution d'une photocopie du B.O spécial n° 9 du 3/10/91 rappelant les attributions du conseil d'école.

Le conseil d'école est un organisme consultatif et informatif. Il est précisé que l'on n'y traite que de l'intérêt général de l'école et non de problèmes particuliers liés à un élève, une classe, un enseignant ou une famille (prendre rendez-vous avec l'enseignant ou le directeur dans ce cas).

Le président du conseil d'école rédige le compte-rendu après consultation des parents élus qui le diffusent auprès des familles. Ce même compte-rendu est affiché aux portes des écoles et consultable en ligne sur le site web de l'école.

**2- Règlement intérieur de l'école.**

Ce texte de référence concerne tous les acteurs de la communauté scolaire: les enseignants, les élèves et les parents. Il marque la nécessité du respect de soi et d'autrui, d'un comportement citoyen, responsable et solidaire.

Il a été élaboré à partir du nouveau règlement type de l'Inspection Académique de Seine et Marne de décembre 2004, en partenariat avec les parents élus, révisé chaque année et adapté aux spécificités de notre école.

Les modifications:

- téléphone maternelle : 01/60/24/70/99
- assurance scolaire U.S.E.P
- fréquentation, et notamment l'obligation scolaire du samedi matin et les vacances qui ne peuvent être prises en dehors des dates officielles.
- la laïcité
- Projet Particulier de Mise en Sécurité (voir &6 )
- Projet d'Accueil Individualisé
- Charte informatique et internet ( et signature des chartes enseignants par les élus du conseil et M. le Maire)

Pour améliorer la sécurité, les parents élus demandent un accueil à la grille puis la fermeture de celle-ci à l'heure de la classe, ainsi que la répartition des élèves de cantine dans leur cour respective au retour de la restauration.

Règlement adopté à l'unanimité des membres présents.

**3- Carte scolaire.**

Effectifs 2005-2006:

Petits:	36
Moyens:	30
Grands:	42
CP:	38
CE1:	37
CE2:	46
CM1:	41
CM2:	26

soit **296** enfants

Prévisions 2006-2007:

Petits:	30
Moyens:	36
Grands:	32
CP:	43
CE1:	38
CE2:	37
CM1:	46
CM2:	43

**soit 305 élèves!!!**

Les effectifs vont fortement augmenter avec la livraison dans le lotissement des "Chaudrons" de **23 appartements en accession à la propriété** et la construction de **18 maisons** individuelles sur la commune. De plus, un lotissement de 155 logements en 3 phases est programmé à l'horizon 2007. Les effectifs vont donc être très chargés et en augmentation.

**Pour ces raisons, le conseil d'école demande l'ouverture d'une douzième classe élémentaire pour la rentrée 2006.**

Une lettre, signée par tous les membres du conseil d'école, est adressée à M. l'Inspecteur d'Académie, sous couvert de Mme L'Inspectrice de l'éducation de Meaux Nord.

**4- Projet d'école.**

L' action éducative « L'ailleurs en poésie » qui concerne les onze classes de l'école est consultable en ligne sur le site de l'école.

Une demande de subvention de 6000 € a été déposée auprès de l'Inspection Académique 77 pour aider au financement de cette action.

**5- Travaux.**

Remerciements pour les travaux réalisés pour la rentrée:

- 2 aires de jeux en maternelle (coût 45000 €)
- un photocopieur à Marianne
- mobilier pour les classes
- la peinture des marelles
- peinture des extérieurs de l'école élémentaire et réfection de toutes les clôtures

Un rappel est fait sur les travaux souhaités en maternelle: étagères dans le dortoir 2, placards sous éviers, séparation cour/clsh.

**6- P.P.M.S**

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité de l'école, élaboré en collaboration avec la municipalité et présenté au conseil le 24/01/2005, est mis en place officiellement depuis la rentrée.

Une fiche d'information rédigée conjointement avec les parents d'élèves élus sera distribuée aux familles. Le modèle est présenté au conseil et validé par celui-ci.

Un exercice d'évacuation est programmé le 24 novembre.

Le P.P.M.S est consultable à l'école auprès du directeur.

**7- Informations.**

Coopérative: Les cahiers de comptabilité sont présentés aux membres du conseil pour consultation.  
Solde au 01/11/2005: +12 403.31 €uros

Classe de neige : du Lundi 6 au Vendredi 17 mars 2006

Piscine: pour 39 CE1, avec Mme Dachet et M. Duru (aide-éducateur), + 4 M.N.S pour l'encadrement et l'enseignement. Coût : 220 € par séances (10), entièrement financé par la Mairie.

Intervenants : *Musique :* Mme Garnier pou les 11 classes (financé totalement par la Mairie)  
*Anglais :* les 4 classes de cycle 3 (financement I.A 77)

Manifestations: Le bénéfice des diverses fêtes a été de 2074.41 € pour 2005.  
Merci aux parents pour leur aide indispensable à la réussite de ces manifestations.

A noter: **Boum** CM/6è, le samedi 10/12/2005, salle des fêtes.  
**Loto**, au second trimestre, le 01/04/2006.  
**Kermesse**, le 24/06/2006, en élémentaire.

Séance clôturée à 20 h30.

La secrétaire de séance:

Le président: